



SENTIER DU CLOS HALLE



**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 4 PIECES**  
**N°B302 AU 3ème étage**

ENTREE	5.21 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	28.57 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13.33 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.94 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	10.78 m <sup>2</sup>
WC	1.38 m <sup>2</sup>
SDB	5.33 m <sup>2</sup>
SDE	2.19 m <sup>2</sup>
DGT	4.37 m <sup>2</sup>

**SURFACE HABITABLE 81.10 m<sup>2</sup>**

BALCON 8.07 m<sup>2</sup>

**SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 89.17 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

AP Allège pleine		Sèche Serviette	
AV Allège Vitrée		Radiateur	
VR Volet Roulant		R Réfrigérateur	
GC Garde-corps		LL Lave-linge	
		LV Lave-vaisselle	
ETEL Esp techn. elect. du lgt		CUI Cuisson	
PL Placard		TRI Tri sélectif	
		Retombée de poutre	

INDICE 0 OCTOBRE 2022



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

